

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres en exercice 12
Qui ont pris part à la délibération 10
Nombre de suffrages exprimés 11
Date de la convocation : 25/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil-vingt-cinq et le trois septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, LEMBEYE Natacha, ROUGIER Tiphaine, SAUVÉ Magali, LAVAUZELLE Nadia, Mme CHOPIN Marjorie
Messieurs PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel, BOURROUILH Joël, CAZALET
Henri

Absente : Mme DODOGARAY Christelle

Excusé : Mr GOICOCHEA Loïc

Secrétaire : M. PUHARRÉ Michel

Mr GOICOCHEA Loïc donne procuration à Mme BARTHE Nadine.

OBJET : FIXATION DU TARIF DE LA VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE (bois façonné bord de route) pour 2025

Délibération n° 06-09-2025

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que, suite à une coupe définitive de chêne pédonculé en forêt communale de NAVARRENX, le houppier va être exploité pour mettre à disposition du bois de chauffage en bord de route, à des longueurs de 2 mètres.

Elle propose que des lots de 10 stères soient proposés à la vente à raison de 40 € le stère pour 2025, avec une facturation de :

- 30 % d'acompte à la réservation
- 70 % (solde) à la livraison
- Possibilité de paiement étalé sur 3 mois et facturation séparée dans le cas d'une commande conjointe (2 personnes souhaitant se partager le lot).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **Fixe le tarif du lot de 10 stères à 40 € le stère pour 2025, soit 400 € les 10 stères**, aux conditions de paiement ci-dessus indiquées.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

